



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

Copie à :
Chrono



63 Rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
daf@ffsb.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Bernard DAUBARD
Président de la F.F.S.B.

à

Monsieur Jean-Pierre EYRAUD
Président du District bouliste des
Alpes 04/05

Réf : BD/XM/137

Objet : licences

Villeurbanne, le 20 avril 2021

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je prends connaissance de votre courrier.
Je me réjouis toujours de constater l'implication de chacun dans notre Sport Boules.

Votre courrier fait suite à notre courrier annonçant l'annulation des divers championnats de France.

Tout d'abord, c'est vraiment le cœur déchiré que nous avons dû prendre cette décision, soyez-en bien certain.

Vous me signalez entendre "sur le terrain" la demande de remboursement ou, à tout le moins, d'une forte réduction concernant le prix de la licence. En évoquant les "4^{ème} division", vous me parlez d'un geste fort et vous me conseillez de les "entendre", n'ayez aucun doute sur ce point je ne suis pas sourd et je suis tout à l'écoute de chacun.

Vous me faites une proposition de prix de licence, ce dont je vous remercie, vous n'êtes pas sans savoir que ce prix est fixé en Assemblée Générale et un débat aura naturellement lieu le temps venu.

Vous précisez vous interroger en soulignant "que faut-il faire pour être entendu ?".

J'avoue ne pas comprendre la signification de ce questionnement.

Je voudrais apporter à votre connaissance que je reçois des avis sur tout, tous les jours, qui comme le vôtre sont tous avisés, ma fonction m'impose un certain recul afin de respecter chacun d'une part et la procédure fédérale d'autre part.

Vous évoquez mon manque de scrupule à accepter le retour de licences jusqu'à fin juin.

Je vous précise que la saison a commencé le 26 septembre 2020, concernant spécifiquement cette saison, je n'étais pas encore à la présidence, et donc je ne comprends pas votre jugement, mais je n'occulte pas le problème.

Il s'agit là d'une vraie question qui sera soumise à la prochaine assemblée. Vous devez cependant savoir que votre avis n'est pas partagé par tous et

que dans certains départements cette manière de procéder nous a fait gagner des licences. Personne n'a le monopole de la vérité.

Revenons à la vraie question, qu'allons-nous faire concernant le prix des licences ?

Le problème n'est pas simple et comporte plusieurs volets :

- Que représente la part fédérale dans le prix d'une licence ?
- Les ligues, les comités, les secteurs et les A.S. sont également parties prenantes, et doivent donc être impliquées dans la réflexion.

Je mesure l'impatience de certains, mais, en tant que président, je connais également les méfaits de la précipitation. Il est bien certain que la fédération va mettre en place un plan de reprise global, plusieurs paramètres entreront en jeu : le prix de la licence, des affiliations, la compétition, l'animation des A.S., etc.

Par ailleurs personne ne sait à ce jour, comment va évoluer la crise sanitaire, quand allons-nous pouvoir revenir sur les jeux ? Quand allons-nous pouvoir recommencer la compétition ?

Bien malin qui peut le dire !

La fédération est en plein travail, je vous prie de le croire, nous serons à même de porter à la connaissance de tous le programme de reprise le plus tôt possible, compte tenu des décisions ministérielles (concernant la reprise, mais aussi une aide éventuelle).

Enfin, vous me signalez ne pas vouloir assumer le règlement du deuxième acompte, regrettant même d'avoir payé le premier !

Je ne comprends pas du tout une telle position de la part d'un responsable de district. Je pense que vos adhérents et licenciés ont payé leur licence 2020/2021, incluant en outre la part qui revient au district, etc.

Vous avez par ailleurs effectué l'encaissement de ces licences, donc rien ne légitime le fait de ne pas régler son dû à la fédération.


La crise sanitaire qui nous frappe, au lieu d'opposer sans cesse les personnes en général (nos licenciés pour qui nous concerne), devrait plutôt nous rassembler, nous solidariser et nous unir pour la sauvegarde de notre sport, de nos structures et de notre fédération en particulier.

A vous avoir écouté et lu à plusieurs reprises, je ne doute pas que vous partagiez également cette idée qui est bien plus qu'un point de vue, c'est une conviction.

Je vous remercie de votre coopération,

A vous lire,

Très cordialement,



Bernard DAUBARD